

# Axes de recherche

La structure fédérative et pluridisciplinaire du C.R.A.J. lui permet d'organiser des recherches sur l'ensemble des branches du droit privé et des sciences criminelles : **droit des personnes et de la famille, droit des obligations, droit des affaires, droit pénal et sciences criminelles.**

Dans ce périmètre, le C.R.A.J. combine un **double niveau d'expertise** :

\* *D'une part*, sur la thématique fédérative du C.R.A.J. qui lui permet de mener une réflexion commune sur le thème : « **Justice, Juge, Jurisprudence** ».

L'objectif est d'observer les mutations du droit privé et des sciences criminelles par le prisme du juge et de l'activité juridictionnelle. La réflexion comporte un volet de **recherche fondamentale** (transformations de la justice, rôle de la jurisprudence parmi les sources du droit, place des différents acteurs juridictionnels...) et un volet de **recherche appliquée** (évaluation du fonctionnement de la justice, analyses quantitatives et statistiques, office du juge...).

Plusieurs projets ont d'ores et déjà été menés et d'autres sont en cours, en lien avec cette thématique :

- \* *Cycle de réflexions sur l'influence de la QPC en droit privé et sciences criminelles* (sujets de mémoires en master 2 droit privé général, sujets de thèse, publication d'un ouvrage collectif du Centre *Deux ans de question prioritaire de constitutionnalité en matière civile*, PUPPA, 2012, dir. V. Larribau-Terneyre,).
- \* *Projets de recherches sur la médiation* :
  - \* - **GIP médiation** sur la médiation judiciaire (dir. V. Larribau-Terneyre et A. Lecourt) 2015-2017 - Rapport 2017.
  - \* - Projet Conseil régional d'aquitaine sur les pratiques de médiation en Aquitaine et l'office du juge. Rapport 2018.

\* *D'autre part*, **depuis 2017**, date d'obtention par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour du label I-SITE (Programme d'Investissements d'Avenir : Initiatives Science Innovation, Territoires, Economie) pour son projet **E2S (Solutions pour l'Energie et l'Environnement)**, le CRAJ a souhaité s'inscrire dans ce projet et s'investir, pour le droit privé, dans la thématique énergie/ environnement de l'établissement.

A ce titre, le CRAJ accueille depuis 2018 une **nouvelle unité de recherche, l'UTEE (Unité thématique environnement et énergie)** dont l'objectif est de développer des recherches dans ces deux domaines, définis par le projet E2S, dans toutes ses dimensions juridiques, y compris le droit pénal, en s'appuyant sur les compétences des membres des autres équipes de recherche du CRAJ et en synergie avec les unités des recherche de droit public.

Le CRAJ **participe depuis 2018 au consortium Pau Droit Energie**, composé de plusieurs partenaires publics, socio-économiques et académiques afin d'étudier les problématiques sociétales et juridiques liées à ces axes prioritaires de recherche et de formation. A ce titre,

des ateliers spécifiques sont animés en partenariat avec l'entreprise Enédis, notamment ceux relatifs aux objets connectés, au traitement des données, aux *smart contracts* et à la *blockchain*.

Le CRAJ a également obtenu en 2018 un **financement de la région Nouvelle Aquitaine pour son projet RESET** (Responsabilité environnementale & Sociale des Entreprises du Territoire néo-aquitain), qui réunit également des chercheurs en économie, des chercheurs de université de Bordeaux, de Poitiers et de Zaragoza et divers partenaires privés.